



Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 29

En exercice : 29

Qui ont pris part à la délibération : 28

Date de la convocation : 12/09/2025

Date d'affichage : 12/09/2025

*DELIBERATION N° 052/2025*  
*DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SALEILLES*  
*SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2025*

L'an deux mille vingt-cinq et le dix-huit septembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur François RALLO, Maire de la Commune.

**Présents** : François RALLO – Carole CARTON – Jean PEZIN – Sonia MAC VEIGH – Modeste BOSQUE – Robert TARDA – Céline FREIXINOS – Stéphane LE COQ – Armand CHAUVET – Christine BACHES – Claire SALFATI TEDGUI – Olivier RABAT – Christian DISLAIR – Yannick CALLAREC – Jordi DELCLOS – Joseph CASCALES – Eric BOUILLIN

**Pouvoirs** :

- Cosme DILME donne pouvoir à François RALLO
- Marie-Anne HAUSPIEZ donne pouvoir à Carole CARTON
- Jacqueline KEILING donne pouvoir à Sonia MAC VEIGH
- Michèle GRANIER donne pouvoir à Jean PEZIN
- Patricia PICHARD donne pouvoir à Robert TARDA
- Mireille CORONES YAGOUBI donne pouvoir à Olivier RABAT
- Pascal GIRAUDET donne pouvoir à Céline FREIXINOS
- Richard VENDRELL donne pouvoir à Stéphane LE COQ
- Caroline PICCOLO donne pouvoir à Modeste BOSQUE
- Sylvain VIOT donne pouvoir à Eric BOUILLIN
- Eliane CHAMBAULT donne pouvoir à Joseph CASCALES

**Absente excusée** : Bénédicte SARASSAT

**Secrétaire de séance** : Claire SALFATI-TEDGUI

**OBJET** : Demande de 166 plants à la pépinière départementale pour l'année 2025.

M. Modeste Bosque, Adjoint à l'urbanisme, donne lecture à l'assemblée du courrier du 11/07/2025 de Madame la Présidente du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales relative à la fourniture, à titre gracieux, d'essences arbustives et arborées par la pépinière départementale en vue d'embellir les espaces verts publics, d'améliorer le cadre de vie des administrés et de donner une image favorable aux touristes qui fréquentent les communes de notre département.

Il rappelle qu'en raison des périodes de sécheresse que nous rencontrons depuis quelques années, le Département a décidé de retirer des livraisons les espèces exigeantes en arrosage pour privilégier les essences locales adaptées à notre climat.

De plus, M. Modeste Bosque ajoute que, pour des questions sanitaires, le Département applique désormais à sa pépinière une politique « zéro pesticide », c'est-à-dire que les plants proposés sont désormais produits sans utilisation de pesticides.

Ainsi, comme suite aux décisions entérinées avec le service communal « Espaces verts », M. Modeste Bosque invite le conseil municipal à se prononcer sur la demande des 166 plants suivants, sur les sites identifiés ci-après :

1) Plan d'eau en entrée Ouest de la commune (arbres de moyens et hauts jets) :

15 micocouliers racines nues  
1 faux poivrier

2) Avenue Pierre de Coubertin (RD 22) (Arbustes pour haies, parcs et jardins, vivaces) :

5 arbres à gentiane  
5 arbres à corail  
5 chèvrefeuilles de Tartarie  
5 cistes à feuilles de sauge  
5 cistes de Montpellier  
5 goyaviers du Brésil  
5 hibiscus de Syrie  
5 lilas commun  
5 rinces bouteille rouge  
5 romarins arbustifs  
5 romarins rampant  
5 jasmins blanc d'hiver  
5 immortelles d'Italie  
5 lantanas Camara × orange Carpet  
5 lantaniers de Sellow blanc  
5 sauges afghane  
5 sauges de Jérusalem jaune  
5 sauges de Jérusalem rose  
5 sauges officinale  
5 sauges petites feuilles rouge/blanche

3) Coulée verte le long du gourg (arbres de moyens et hauts jets)

5 cyprès de Provence  
5 arbousiers  
5 chênes liège  
5 chênes pubescent  
5 érables de Montpellier  
5 gattiliers  
5 grenadiers à fleurs  
5 noisetiers  
5 oliviers  
5 savonniers de Chine

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. Modeste Bosque, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **Demande** au Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, l'attribution gratuite pour 2025 des 166 plants suivants, pour les sites identifiés ci-après :

1) Plan d'eau en entrée Ouest de la commune (arbres de moyens et hauts jets) :  
15 micocouliers racines nues  
1 faux poivrier

2) Avenue Pierre de Coubertin (RD 22) (Arbustes pour haies, parcs et jardins, vivaces) :  
5 arbres à gentiane  
5 arbres à corail  
5 chèvrefeuilles de Tartarie  
5 cistes à feuilles de sauge  
5 cistes de Montpellier  
5 goyaviers du Brésil  
5 hibiscus de Syrie  
5 lilas commun  
5 rinces bouteille rouge  
5 romarins arbustifs  
5 romarins rampant  
5 jasmins blanc d'hiver  
5 immortelles d'Italie  
5 lantanas Camara × orange Carpet  
5 lantaniers de Sellow blanc  
5 sauges afghane  
5 sauges de Jérusalem jaune  
5 sauges de Jérusalem rose  
5 sauges officinale  
5 sauges petites feuilles rouge/blanche

3) Coulée verte le long du gourg (arbres de moyens et hauts jets)  
5 cyprès de Provence  
5 arbousiers  
5 chênes liège  
5 chênes pubescent  
5 érables de Montpellier  
5 gattiliers  
5 grenadiers à fleurs  
5 noisetiers  
5 oliviers  
5 savonniers de Chine

- **Précise** que ces plantes seront toutes mises en terre courant octobre ou novembre 2025 après leur récupération auprès de la pépinière départementale, sur les sites indiqués supra et sur le plan joint en annexe à la présente délibération ;

- **Autorise** M. le Maire à signer la convention de partenariat avec le Département des Pyrénées-Orientales permettant de valoriser cette aide en nature.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

  
**François RALLO**



Publication le : 23 SEP. 2025

Accusé de réception en préfecture  
066-216601898-20250918-del-052-2025-DE  
Date de télétransmission : 22/09/2025  
Date de réception préfecture : 22/09/2025

